

SORTIE HOSPITALIERE – QUESTIONNAIRE PATIENTS

Ce sondage vous est proposé par la **Conférence Nationale des URPS Pharmaciens Libéraux** (CNUPL), association représentative de vos pharmaciens d'officines, afin de mieux comprendre votre quotidien de patients lorsque vous êtes confrontés à une sortie d'hospitalisation. Vos réponses nous aideront à améliorer le lien entre les professionnels de santé de ville et les professionnels de l'hôpital. **Nous vous remercions d'avance pour votre participation!**

1. **Avant de commencer, merci de bien vouloir renseigner votre numéro de département :** _____

2. **Quelle est votre tranche d'âge ?**

Moins de 50 ans

50 à 70 ans

Plus de 70 ans

3. **Avez-vous été hospitalisé au cours de ces dernières années de manière programmée ou en urgence ?**

Oui

Non

Si oui, merci de passer directement aux questions 8 à 14 (en page 2)

Si non, merci de répondre uniquement aux questions 4 à 7 comprise ci-dessous

Vous avez répondu NON à la question 3:

4. **Si tel devait être le cas, en cas d'hospitalisation programmée, penseriez-vous à prévenir votre pharmacien ?**

Oui

Non

5. **Lors de votre retour à domicile, par qui souhaiteriez-vous être pris en charge en cas de besoin en matériel médical (lit médicalisé, aérosol, fauteuil, etc.), de perfusions, d'oxygène ...?**

Votre pharmacien, votre infirmier(e) habituels

Un prestataire proposé par le service hospitalier

6. **Savez-vous que votre pharmacien peut coordonner votre retour à domicile en toute sécurité ?**

Oui

Non

7. **En tant que patient, vous avez le libre choix concernant vos fournisseurs (inscrit dans le code de la santé publique* et le code de la sécurité sociale*) et l'ordonnance est votre propriété.**

Le saviez-vous ? Oui Non

*article 1110-8 du CSP, article R4127-68 du CSP, convention CNAM-Prestataires du 15/07/2015 JO du 3/06/2016

SORTIE HOSPITALIERE – QUESTIONNAIRE PATIENTS

Vous avez répondu OUI à la question 3 :

8. Si votre hospitalisation était programmée, avez-vous prévenu votre pharmacien avant ?

Oui Non

9. Lors de votre retour à domicile, avez-vous eu besoin de (cochez les cases) :

Matériel médical (par exemple : lit médicalisé, aérosol, fauteuil, cannes, autres, etc.)

Perfusion à domicile Oxygène Autre Pas de matériel nécessaire

10. Les originaux des ordonnances de sortie vous ont-ils été remis ?

• Pour les médicaments : Oui Non Non concerné

• Pour le matériel médical, perfusions, oxygène, autre : Oui Non
 Non concerné

11. Avez-vous eu le choix de votre fournisseur ?

• Pour les médicaments : Oui Non Non concerné

• Pour le matériel évoqué précédemment : Oui Non Non concerné

12. Savez-vous que votre pharmacien peut coordonner votre retour à domicile en toute sécurité ?

Oui Non

13. Lors de votre retour à domicile, par qui souhaitez-vous être pris en charge en cas de besoin en matériel médical (lit médicalisé, aérosol, fauteuil etc.), de perfusions, d'oxygène ...?

Votre pharmacien, votre infirmier(e) habituels

Un prestataire proposé par le service hospitalier

14. En tant que patient, vous avez le libre choix concernant vos fournisseurs (inscrit dans le code de la santé publique* et le code de la sécurité sociale*) et l'ordonnance est votre propriété.

Le saviez-vous ? Oui Non

Les pharmaciens d'officine vous remercient pour votre participation à ce questionnaire !

*article 1110-8 du CSP, article R4127-68 du CSP, convention CNAM-Prestataires du 15/07/2015 JO du 3/06/2016